



Fumigant de sol liquide Vapam HL
Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B,
sous-catégories B2.1 et B2.4
(Homologation d'une nouvelle préparation commerciale)

N° de la demande : 2006-0455
Catégorie : Catégorie B, sous-catégories B2.3 et B2.4 (Nouvelle préparation commerciale ou modifications des propriétés chimiques d'une préparation commerciale)
Produit : Fumigant de sol liquide Vapam HL
N° d'homologation : 29128
Matière active (m.a.) : Métam-sodium (MTM)
N° de document de l'ARLA : 1661494

Contexte

Le fumigant de sol liquide Vapam HL (Vapam HL Liquid Soil Fumigant), qui contient du métam-sodium à une concentration nominale de 42 %, est utilisé comme traitement avant la plantation pour lutter contre de nombreuses maladies provoquées par des organismes terricoles nuisibles s'attaquant aux cultures de plantes ornementales, alimentaires et textiles, ainsi qu'au tabac. Vapam HL supprime les mauvaises herbes en germination, comme les graminées annuelles indésirables, le chiendent pied-de-poule, la stellaire moyenne, le pissenlit officinal, l'herbe à poux, le lamier amplexicaule, le chénopode blanc, l'amarante, le pourpier potager, le sorgho d'Alep et le liseron des haies, et réprime les mauvaises herbes vivaces comme le chiendent commun. Il permet également de lutter contre les nématodes et les symphytes (mille-pattes du jardin), de même que contre les maladies fongiques transmises par le sol, notamment la fonte des semis et le pourridié. Pour obtenir des détails sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

La présente demande vise l'homologation d'une nouvelle préparation commerciale, le fumigant de sol liquide Vapam HL, présentant une nouvelle garantie (métam-sodium à 42 %) et une nouvelle proportion des produits de formulation. Les profils d'emploi et les allégations relatives aux organismes nuisibles figurant sur l'étiquette du fumigant de sol liquide Vapam HL sont similaires à ceux apposés sur l'étiquette du fumigant de sol liquide Vapam (Vapam Liquid Soil Fumigant, n° d'homologation 6453) appartenant à la même entreprise.

Évaluation des propriétés chimiques

Vapam HL est une solution contenant la matière active métam-sodium à une concentration nominale de 42 %. Ce produit a une masse volumique de 1,21 g/mL et un pH situé entre 8,5 et 11,0. Les exigences en matière de données sur la chimie de Vapam HL sont remplies.

Évaluation sanitaire

Chez le rat, le fumigant de sol liquide Vapam HL est légèrement toxique par voie orale et faiblement toxique par voie cutané et par inhalation. Il est très peu irritant pour les yeux, mais irritant pour la peau. Le fumigant de sol liquide Vapam HL est considéré comme étant un sensibilisant cutané potentiel.

Les profils d'emploi de la nouvelle préparation commerciale (PC) fumigant de sol liquide Vapam HL sont similaires à ceux de la PC homologuée fumigant de sol liquide Vapam. Par conséquent, (1) le risque d'exposition par le régime alimentaire de tous les sous-groupes de populations aux résidus de métam-sodium ne devrait pas augmenter si le fumigant de sol liquide Vapam HL est appliqué conformément au mode d'emploi apposé sur son étiquette et (2) le risque d'exposition professionnelle ou occasionnelle ne devrait pas non plus augmenter par rapport à celui associé aux utilisations déjà homologuées de la matière active.

Évaluation environnementale

Même si la garantie du métam-sodium du fumigant de sol liquide Vapam HL proposée est supérieure à celle du fumigant de sol liquide Vapam homologuée, les doses d'application de ces produits sont similaires. Par conséquent, l'application du fumigant de sol liquide Vapam HL ne devrait pas accroître le risque pour l'environnement, à condition que les précautions figurant à la section « Risques pour l'environnement » de l'étiquette soient observées.

Évaluation de la valeur

Le titulaire est exempté des exigences relatives à la présentation de données sur l'efficacité et la tolérance des cultures pour les raisons suivantes : (1) l'augmentation de la proportion des produits de formulation de Vapam HL par rapport à Vapam de qualité technique est proportionnellement égale à la diminution du diluant (eau), (2) aucun changement à la dose d'application de la matière active et aucune allégation relative à un nouvel organisme ou à une nouvelle culture (semée après le traitement du sol) n'a fait l'objet d'une demande d'ajout sur l'étiquette du produit, et (3) l'efficacité du produit ne devrait aucunement être altérée par le recours à de nouvelles méthodes d'application comme la déchiqueteuse à paille ou le rouleau motorisés, ou le rotoculteur et le rouleau, puisque les modifications apportées aux méthodes d'application ne sont des techniques de travail du sol postérieures au traitement du sol utilisées en remplacement de la fraise rotative.

Les données sur l'efficacité contre les nématodes, notamment sur le nématode doré, n'ont pas été examinées. Le nématode doré étant classé parmi les organismes de quarantaine faisant l'objet d'un contrôle par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'énoncé ajouté à l'étiquette du produit, qui fournit des précisions sur l'efficacité contre le nématode doré, n'a pas non plus été évalué.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour homologuer la nouvelle formulation du fumigant de sol liquide Vapam HL.

Références

Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

- PMRA # 1107353 Product Identification, DC-103F. RTU/PC001, 2000. DACO: 3.1.
- PMRA # 1107354 Formulation Process, DC-103F. RTU/PC001, 2000. DACO: 3.2.
- PMRA # 1107358 Establishing Certified Limits, DC-103F. RTU/PC001, 2000. DACO: 3.3.1.
- PMRA # 1107359 Enforcement Analytical Method, DC-103F. RTU/PC001, 2000. DACO: 3.4.1.
- PMRA # 1107360 Enforcement Analytical Method, HPT-0018, 2000. DACO: 3.5.
- PMRA # 1107361 Lonza Formulation DC-103F- Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics., SP-00076-A, 2001. DACO: 3.5.10.
- PMRA # 1137515 Metam Sodium: Acute Oral Toxicity to the Rat of a 42% SL Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, CTL/P/4277, MRID: 43457701, 1994. DACO: 4.6.1.
- PMRA # 1137516 Metam Sodium: Acute Dermal Toxicity to the Rat of a 42% SL Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, CTL/P/4278, MRID: 43457702, 1994. DACO: 4.6.2.
- PMRA # 1137517 Metam Sodium: 4-Hour Acute Inhalation Toxicity Study In The Rat of a 42% Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, N/A, MRID: 43457703, 1994. DACO: 4.6.3.
- PMRA # 1137518 Metam Sodium: Eye Irritation to the Rabbit of a 42% SL Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, CTL/P/4280, MRID: 43457704, 1994. DACO: 4.6.4.

- PMRA # 1137519 Metam Sodium: Skin Irritation to the Rabbit of a 42% SL Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, CTL/P/4279, MRID: 43634001, 1994. DACO: 4.6.5.
- PMRA # 1137520 Metam Sodium: Skin Sensitization to the Guinea Pig of a 42% SL Formulation, Zeneca Central Toxicology Laboratory, CTL/P/4281, MRID: 43457705, 1994. DACO: 4.6.6.
- PMRA # 1251845 Rationale to Waive Efficacy Data Requirement. Amvac Chemical Corporation. February 2, 2006. DACO 10.1. and 10.2.3.1.”
- PMRA # 1305185 Support for registration of Vapam HL in Canada. pp. 1.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2008

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.